

Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement
à la consolidation sur-mesure
et gratuit en cinq étapes :



1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.



2. Diagnostic partagé

Analyse de vos enjeux
et de vos besoins.

Cabinets de conseil
*Prestations de conseil
individuelles
et/ou collectives*

Professionnel·les
et expert·es sur
différents secteurs
et thématiques
*Têtes de réseau,
organismes de formation,
autres dispositifs
d'accompagnement...*

Chargé·e de mission
DLA en direct



3. Construction du parcours

Priorisation des axes de développement
et choix des intervenant·es à mobiliser, dont :



4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination
des différentes actions.



5. Suivi

Évaluation de
l'accompagnement
et identification de
potentiels nouveaux
besoins.